

ENQUÊTE SECTORIELLE ANNUELLE

Exercice 2016

▼ N° SIREN (à rappeler dans toute correspondance)

01

350 100 194	5499 - IMO - 4110C
SARL L ISMERUSIENNE 78 TRA DES BUIS 38330 SAINT ISMIER	

Cachet de l'entreprise

Au cas où le N° SIREN est erroné ou a changé,
veuillez indiquer votre numéro :

**L'original du questionnaire dûment rempli est à envoyer dans
l'enveloppe T avant le 01/12/2016**

Nom et coordonnées de la personne qui répond à l'enquête et qui
est susceptible de fournir des renseignements complémentaires :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Télécopie :

Mél :

ENQUÊTE STATISTIQUE
OBLIGATOIRE

Visa n°2017A045EC

Contact pour toute demande →

INSEE Direction Régionale des Pays de Loire
Division Construction - IAA
105 rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES CEDEX 02

Téléphone : 02.40.41.12.91
Mél : esane-construction-iaa@insee.fr



PRÉCISIONS IMPORTANTES À LIRE AVANT LE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE

Cette enquête est une source essentielle pour recueillir les données sur l'activité, les structures et les performances des entreprises de votre secteur. Elle est d'un intérêt majeur, autant pour les pouvoirs publics que pour les professionnels. Son questionnaire a été élaboré avec pour objectif d'alléger au maximum la charge de son remplissage. Ainsi, de nombreux recours à toutes les sources administratives possibles complètent ce dispositif d'enquête.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.**

Visa n°2017A045EC du ministre des Finances et des Comptes publics et du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, valable pour l'année 2017.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

- Questionnaire confidentiel destiné à l'Insee.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

<http://www.cnis.fr/cms/accueil/enquetes>

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Activité principale de l'entreprise

Veillez indiquer l'activité principale de l'entreprise sous son appellation usuelle, par exemple :

- **Construction** de maisons individuelles, de routes, travaux de plomberie, etc.
- **Promotion immobilière** de logements, de bureaux, d'autres bâtiments, supports juridiques de programme, etc.

2. Dernier exercice comptable clos

Définition de l'exercice comptable sur lequel porte ce questionnaire

Les informations à fournir dans ce questionnaire se rapportent à votre exercice comptable **2016**.

Votre exercice comptable 2016 doit être **clôturé** entre le **1er juin 2016** et le **31 mai 2017**.

Si vous avez clôturé deux exercices sur cette période, prendre celui qui a le **plus de mois en 2016**.

Vous devez également répondre à l'enquête, si votre entreprise a **cessé son activité** :

- en 2016 et a plus de 6 mois d'activité ;
- en 2017.

Date de clôture

J M A A A A

jour mois année

Durée de l'exercice en mois :

Si votre entreprise appartient à un groupe, veuillez compléter les deux questions suivantes :

- part de votre chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises du groupe %
- part de vos achats (marchandises, matières premières, autres achats et charges) réalisés avec des entreprises du groupe . %

SPECIMEN





II - ÉVÈNEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE COMPTABLE

1. Évènement(s) ayant impacté les conditions de l'activité économique de votre entreprise

Veillez remplir le cadre suivant si votre entreprise a connu une **restructuration** au cours de cet exercice comptable.

Sinon, passez directement à la partie **IV - Emploi** (pour les coopératives agricoles, passez directement à la partie **III - Investissements et cessions corporels par voie d'apport**)

<p>Veillez cocher le type de restructuration.</p> <p><input type="checkbox"/> Fusion - Absorption</p> <p><input type="checkbox"/> Transmission Universelle de Patrimoine (TUP)</p> <p><input type="checkbox"/> Apport partiel d'actifs/Scission</p> <p><input type="checkbox"/> Achat de fonds de commerce (y compris site ou activité)</p> <p><input type="checkbox"/> Vente de fonds de commerce (y compris site ou activité)</p> <p><input type="checkbox"/> Prise ou mise en location gérance</p>	<p>Afin de produire des statistiques comparables d'une année sur l'autre, pouvez-vous indiquer si vous avez eu des échanges commerciaux avec la société absorbée ou en lien avec l'activité apportée, au cours de l'exercice précédent cette restructuration ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p>Veillez indiquer le montant en euros sans les centimes de ces échanges commerciaux (y compris prestations de service)..... <input type="text"/> €</p>
--	---

SPECIMEN



2. Détails de la restructuration

Veuillez indiquer le **montant brut** et le **montant net des immobilisations corporelles** transférées à la date de la restructuration.

a. Augmentation des immobilisations corporelles par voie d'apport ou d'acquisition

Raison sociale des entreprises apporteuses ou cédantes	Numéro Siren	Montant des immobilisations corporelles reçues par votre entreprise		Date d'effet juridique	Date d'effet comptable
		Brut comptable	Net comptable		
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A

b. Diminution des immobilisations corporelles par voie d'apport ou de cession

Raison sociale des entreprises bénéficiaires ou acheteuses	Numéro Siren	Montant des immobilisations corporelles cédées par votre entreprise		Date d'effet juridique	Date d'effet comptable
		Brut comptable	Net comptable		
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A
				J J M M A A A A	J J M M A A A A





1. Investissements corporels reçus par voie d'apport

Si vous avez **reçu** au cours de l'exercice des investissements corporels **nets par voie d'apport**,

veuillez indiquer leur montant net en euros..... €

dont terrains..... €

2. Cessions d'immobilisations corporelles (à des tiers) par voie d'apport et mises hors service

Si vous avez cédé à des tiers par voie d'apport ou mis hors service des immobilisations corporelles au cours de l'exercice, veuillez remplir le tableau ci-dessous (montants en euros).

Valeur des diminutions d'immobilisations corporelles	Cessions d'immobilisations corporelles par voie d'apport	Mises hors service
Valeur nette comptable des diminutions d'immobilisations corporelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Valeur réelle hors taxes de ces apports (prix de vente hors taxes)	<input type="text"/>	

SPECIMEN



IV - EMPLOI

1. Effectif non salarié

Les travailleurs non salariés (ou indépendants) se caractérisent par une affiliation au **régime social des indépendants (RSI)** et non au régime général. Ils se distinguent des salariés par l'absence de lien de subordination et de contrat de travail avec l'entreprise pour laquelle ils exécutent une mission. Ils incluent les exploitants individuels (artisans, commerçants, professions libérales, hors agriculteurs) ou les personnes liées familialement à ces derniers (conjoints collaborateurs, aides familiaux), les gérants de société...

Attention : les personnels prêtés par d'autres sociétés (notamment dans le cadre d'un groupe) ne doivent pas être comptabilisés comme non salariés.

Le dirigeant de l'entreprise est-il non salarié ?	
Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il dans l'entreprise d'autres non salariés (associés, conjoints collaborateurs, aides familiaux par exemple) ?	
Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/>
Veuillez indiquer l'effectif moyen total non salarié de l'entreprise (y compris le dirigeant , s'il est non salarié) en équivalent temps plein ¹ : <input type="text"/> , <input type="text"/>	

¹ Le comptage est effectué en équivalent temps plein sur la durée totale de l'exercice. Par exemple, sur une période de douze mois : une personne employée à temps plein compte pour 1 ; une personne employée à mi-temps pendant 12 mois ou ayant travaillé à temps plein pendant 6 mois compte pour 0,5 ; une personne employée à 4/5 du temps compte pour 0,8.

2. Personnel intérimaire

Le personnel intérimaire est destiné à remplacer, pour une durée précise, un titulaire indisponible, ou pallier un accroissement temporaire d'activité de l'entreprise, ou pour faire des travaux saisonniers.

Avez-vous employé du personnel d'une société d'intérim ?	
Non	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/> Veuillez indiquer l'effectif moyen en équivalent temps plein ¹ de ce personnel intérimaire <input type="text"/> , <input type="text"/>
Veuillez estimer le coût annuel en euros de ce personnel intérimaire (Compte 6211 du PCG)..... <input type="text"/>	

SPECIMEN





V - RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CA TOTAL

Veillez indiquer le montant de votre chiffre d'affaires total hors TVA exprimé en euros (sans les centimes)..... €

Deux répartitions en euros vous sont demandées : celle de votre chiffre d'affaires hors taxes selon vos différentes activités et celle des montants facturés par vos sous-traitants incorporés dans chacune de ces activités. Ne classez que des montants globaux : si un chantier comporte plusieurs activités tout en ne comportant qu'un paiement global (même échelonné) ne l'affectez qu'à une seule activité, la plus importante. A contrario s'il est facturé par vous de façon séparée et spécifique (par tranches par exemple), il faudra l'affecter à chacune des activités spécialisées. Faites de même pour les factures de sous-traitants correspondantes.



Assurez-vous de la cohérence entre les totaux reportés dans les différents tableaux sur le chiffre d'affaires et la sous-traitance confiée pour les activités de construction ou de promotion-construction. Si vous n'avez pas toutes les informations détaillées, une répartition approximative suffira. Un certain nombre d'activités sont pré-remplies mais la liste n'étant pas limitative, reportez-vous à la notice décrivant les activités afin d'en reporter le libellé et le code dans une ligne restée vide.

I - ACTIVITÉS DE PROMOTION-CONSTRUCTION ET DE BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS¹			
Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes²	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
Promotion immobilière de logements	4110A	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Promotion immobilière de bureaux	4110B	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Promotion immobilière d'autres bâtiments	4110C	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Supports juridiques de programmes	4110D	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres activités, précisez : <input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL DES ACTIVITÉS DE PROMOTION-CONSTRUCTION ET DE BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		V2ICA	V2ISSTR

⁽¹⁾ Notamment si vous êtes une SCI de construction créée par une autre entreprise de promotion. Dans le cas d'une activité de promotion - construction, il peut s'agir de ventes directes de programmes totales ou partielles ou seulement d'honoraires de gestion des programmes.

⁽²⁾ Hors les activités suivantes qui sont à inscrire page 10 en III - Autres activités industrielles ou de services : les achats-reventes de bâtiments (si rénovation < 50% du prix de vente), de lotissements, de terrains, de zones aménagées, les transactions (activités d'agence), l'administration de biens immobiliers pour le compte de tiers, l'assistance en matière immobilière (évaluation, conseil), la location de biens immobiliers pour compte propre et autres services immobiliers.

La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au total du chiffre d'affaires
 La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au montant de sous-traitance incorporée **XIV2SSTR** du cadre Dépenses professionnelles

SPECIMEN





II - VENTES DE MARCHANDISES			
Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
Autres activités, précisez : <input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL DES VENTES DE MARCHANDISES		<input type="text"/>	<input type="text"/> V2IISSTR

SPECIMEN



La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au total du chiffre d'affaires ↗

La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au montant de sous-traitance incorporée **XIV2SSTR** du cadre Dépenses professionnelles ↗





III - AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES OU DE SERVICES ¹			
Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
Autres activités, précisez : <input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES OU DE SERVICES		<input type="text"/>	<input type="text"/>
			V2IIISSTR

¹ Y compris achat-revente (si rénovation < 50 % du prix de vente), transactions (activité d'agence) et administration de biens immobiliers pour compte de tiers, assistance en matière immobilière (évaluation, conseil), location de biens immobiliers pour compte propre et autres services immobiliers.

La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au total du chiffre d'affaires ↻

La somme des trois cadres I, II et III doit être égale au montant de sous-traitance incorporée **XIV2SSSTR** du cadre Dépenses professionnelles ↻

VI - DÉTAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Si vous avez réalisé une partie de votre chiffre d'affaires dans des programmes de bâtiments (activités 41.10A, 41.10B ou 41.10C du cadre Répartition du chiffre d'affaires page 8), qu'il s'agisse de construction ou de rénovation (si celle-ci est supérieure à 50 % du prix de vente), veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Les montants doivent être renseignés en euros.

Les chiffres d'affaires totaux doivent être égaux aux chiffres d'affaires déclarés dans les activités 41.10A (logements), 41.10B (bureaux) et 41.10C (autres bâtiments).

Sont exclus :

- les services des supports juridiques de programmes (41.10D) ;
- les achats-reventes de bâtiments (si rénovation < 50 % du prix de vente) ;
- les achats-reventes de lotissements, terrains, zones aménagées, les transactions (activité d'agence) ;
- l'administration de biens immobiliers pour compte de tiers, l'assistance en matière immobilière (évaluation, conseil), la location de biens immobiliers pour compte propre et autres services immobiliers.



Répartition par type de bâtiment	Honoraires de gestion de programmes	Ventes directes de programmes	Total du chiffre d'affaires ²
Logements ¹			
Bureaux			
Autres bâtiments non résidentiels ¹			

¹ Logements : maisons individuelles, lotissements, logements collectifs en immeubles ou en résidences
Autres bâtiments non résidentiels : commerces, usines, exploitations agricoles, écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.

² Pour chaque ligne, le total honoraire + ventes directes correspond au CA de l'activité correspondante déclaré au cadre 2 page 8

VII - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS

Si vous avez réalisé une partie de votre production immobilisée ou de vos produits de participations financières dans des programmes de bâtiments (activités 41.10A, 41.10B ou 41.10C du cadre Répartition du chiffre d'affaires), qu'il s'agisse de construction ou de rénovation (si celle-ci est supérieure à 50 % du prix de vente), veuillez remplir le tableau ci-dessous (montants en euros).

Sont exclus :

- les services des supports juridiques de programmes (41.10D) ;
- les achats-reventes de bâtiments (si rénovation < 50 % du prix de vente) ;
- les achats-reventes de lotissements, terrains, zones aménagées, les transactions (activité d'agence) ;
- l'administration de biens immobiliers pour compte de tiers, l'assistance en matière immobilière (évaluation, conseil), la location de biens immobiliers pour compte propre et autres services immobiliers.



Répartition par type de bâtiment	Charges imputables aux immobilisations ²	Produits de participations financières à des programmes de bâtiments ²
Logements		
Bureaux		
Autres bâtiments non résidentiels ¹		

¹ Logements : maisons individuelles, lotissements, logements collectifs en immeubles ou en résidences
Autres bâtiments non résidentiels : commerces, usines, exploitations agricoles, écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.

² Le total de la colonne Charges imputables aux immobilisations doit être inférieur ou égal au montant de la ligne FN dans le compte de résultat de la liasse fiscale. Le total de la colonne Produits de participations financières à des programmes de bâtiments doit être inférieur ou égal au montant de la ligne GJ de ce même document.

SPECIMEN





VIII - DÉTAIL DES VENTES SUR OPÉRATIONS D'ACHAT-REVENTE EN L'ÉTAT

Si vous avez réalisé des ventes sur des opérations d'achat-revente en l'état (rénovation < 50% du prix de vente) dans l'activité 68.10Z du cadre V - Répartition du chiffre d'affaires, veuillez remplir le cadre ci-dessous (montant en euros).

Détail des ventes sur opérations d'achat-revente en l'état	Montant des ventes HT
Logements	<input type="text"/>
Bâtiments non résidentiels	<input type="text"/>
Terrains à bâtir ou non	<input type="text"/>

IX - PRODUCTION VENDUE À L'ÉTRANGER

Veuillez indiquer le montant de votre production vendue à l'étranger et non taxable en France au sens des bénéfices €

SPECIMEN



X - NATURE DES OUVRAGES RÉALISÉS

Veillez répartir, même de manière approximative, votre chiffre d'affaires hors taxes issu de vos activités de bâtiment (construction neuve, entretien, réhabilitation ou démolition), de travaux publics et de promotion-construction par type d'ouvrage, ainsi que votre production stockée et les montants des travaux facturés par vos sous-traitants.

La répartition demandée ne doit pas concerner votre carnet de commandes mais votre chiffre d'affaires.

Les montants doivent être renseignés en euros.

Assurez-vous de la cohérence entre les totaux reportés dans les différents tableaux sur le chiffre d'affaires et la sous-traitance confiée. Notamment, si vous facturez des honoraires de gestion, la sous-traitance correspondante aux entreprises de BTP ne doit pas apparaître, pas plus que la production stockée correspondante.



Sont exclus, pour les opérations de promotion-construction :

- les opérations d'achat-revente de bâtiments (si rénovation < 50 % du prix de vente) ;
- les achats-reventes de lotissements, terrains, zones aménagées, les transactions (activité d'agence) ;
- l'administration de biens immobiliers pour compte de tiers, l'assistance en matière immobilière (évaluation, conseil), la location de biens immobiliers pour compte propre et autres services immobiliers.

Répartition par type d'ouvrage		Chiffre d'affaires BTP-Promotion	Montant de votre production stockée ¹	Montant facturé par vos sous-traitants
Ouvrages de bâtiments	Maisons individuelles (y compris lotissements)			
	Logements collectifs en immeubles ou en résidences (sont exclus les hôtels, les foyers d'hébergements, etc.)			
	Bureaux, commerces, usines, exploitations agricoles			
	Autres bâtiments (écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.)			
	Total des ouvrages de bâtiments			
		XCAB	XPRODB	XSSTRB
Ouvrages de travaux publics (génie civil)	Voies de communications (autoroutes, routes, pistes, voies ferrées, etc.)			
	Ouvrages de franchissement et ouvrages hydrauliques (ponts, tunnels, ports, barrages, canaux, etc.)			
	Réseaux (eau, gaz, pétrole, électricité, télécom, station d'épuration, etc.)			
	Ouvrages complexes sur site industriel (centrales électriques, industrie lourde, mines, etc.)			
	Ouvrages à usage sportif ou récréatif, ouvrages militaires (piscines extérieures, stades, terrains de sport)			
Total des ouvrages de travaux publics				
		XCATP		
TOTAL de vos activités de BTP et de promotion-construction				

Le total doit être égal au montant **V2ICA** du cadre Répartition du chiffre d'affaires ↺

Le total doit être égal au montant **V2ISSTR** du cadre Répartition du chiffre d'affaires ↻

¹ Différence entre stocks de produits finis et d'en-cours de fin et de début d'exercice



**XI - TRAVAUX RÉALISÉS SUR DES BÂTIMENTS**

Si vous avez réalisé (ou sous-traité) des travaux ou des opérations sur des bâtiments, veuillez répartir, même de manière approximative, le montant généré.



La répartition demandée ne doit pas concerner votre carnet de commandes.
Les montants doivent être renseignés en euros.
Assurez-vous de la cohérence entre les totaux reportés dans les différents tableaux sur le chiffre d'affaires et la sous-traitance confiée.

Répartition par type de bâtiment	Chiffre d'affaires Bâtiments	Montant de votre production stockée	Montant facturé par vos sous-traitants
Travaux ¹ ou opérations sur des bâtiments neufs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Travaux ² ou opérations sur des bâtiments existants, pour le compte de tiers	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	XICABEX	XIPRODBEX	XISSTRBEX

Le total de la colonne doit être égal au montant **XICAB** du cadre Nature des ouvrages réalisés

Le total de la colonne doit être égal au montant **XPRODB** du cadre Nature des ouvrages réalisés

Le total de la colonne doit être égal au montant **XSSTRB** de sous-traitance incorporée du cadre Nature des ouvrages réalisés.

⁽¹⁾ La démolition d'un bâtiment dans sa totalité, préalable à une construction neuve ou à une extension doit être incluse dans ces «Travaux».

⁽²⁾ Tous les travaux sur les ouvrages, les équipements et les aménagements intérieurs qui ne sont pas effectués dans le cadre d'une construction neuve ou d'une extension des travaux sur bâtiments existants peuvent bénéficier ou non d'une TVA réduite. Ceci inclut les réhabilitations avec ou sans modification de la surface de plancher, l'installation ou la réparation d'équipements, les travaux de maintenance, les contrats d'entretien (hors prestations d'exploitation-conduite), le montage d'échafaudages pour des travaux sur des bâtiments, les travaux de démolition à l'intérieur (cloisons, etc.) ou à proximité du bâtiment réhabilité.

XII - TRAVAUX RÉALISÉS SUR DES BÂTIMENTS EXISTANTS

Si vous avez réalisé (ou sous-traité) des travaux ou des opérations sur des bâtiments existants, veuillez répartir, même de manière approximative, le montant généré par ces travaux.



Les montants de chiffre d'affaires et ceux facturés par vos sous-traitants doivent être inférieurs ou égaux à ceux déclarés dans le cadre Nature des ouvrages réalisés.
Les montants doivent être renseignés en euros.

Travaux sur des bâtiments existants	Chiffre d'affaires Bâtiments existants	Montant de votre production stockée	Montant facturé par vos sous-traitants
Maisons individuelles (y compris lotissements)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Logements collectifs en immeubles ou en résidences (sont exclus les hôtels, les foyers d'hébergement, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bureaux, commerces, usines, exploitations agricoles, etc.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres bâtiments (écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le total de la colonne doit être égal au montant **XICABEX** du cadre Travaux réalisés sur des bâtiments

Le total de la colonne doit être égal au montant **XIPRODBEX** du cadre Travaux réalisés sur des bâtiments

Le total de la colonne doit être égal au montant **XISSTRBEX** de sous traitance incorporée du cadre Travaux réalisés sur des bâtiments

XIII - ANALYSE DE LA CLIENTÈLE

Veillez répartir, même de manière approximative, votre chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur ouvrages de bâtiments et sur ouvrages de travaux publics selon le type de clients.

La répartition demandée ne doit pas concerner votre carnet de commandes mais votre chiffre d'affaires.

Les montants doivent être renseignés en euros.

Assurez-vous de la cohérence entre les totaux reportés dans les différents tableaux sur le chiffre d'affaires.



Répartition selon le type de clients	Chiffre d'affaires Bâtiments	Chiffre d'affaires Travaux publics
Promoteurs-constructeurs, SCI SNC (pour les honoraires de gestion)		
Particuliers, syndics de copropriétés		
Organismes gestionnaires de logements sociaux, d'HLM (OPH, OPHLM, ESH, sociétés coopératives d'HLM, SEM d'HLM, etc.)		
Autres clients privés (entreprises commerciales, industrielles, gérants immobiliers, etc.)		
Entreprises et établissements publics (ports autonomes, SNCF/RFF, RATP, EDF/RTE, GDF, ADP, VNF)		
Collectivités locales (communes, conseils généraux et régionaux, sociétés d'économie mixte hors HLM, écoles, lycées, etc.)		
Administrations d'Etat, EPA, EPST, y compris services déconcentrés (exemple : les DDE, hôpitaux publics, universités, organismes internationaux)		
Total de vos activités de BTP et de promotion-construction		

Le total doit être égal au montant **XCAB** du cadre Nature des ouvrages réalisés

Le total doit être égal au montant **XCATP** du cadre Nature des ouvrages réalisés

XIV - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

1. Achats non stockés

Avez-vous effectué des achats de matières premières (eau, énergie, etc) et de fournitures qui n'ont pas été stockés (hors inventaire de fin d'exercice) ?

Non

Oui Veuillez en estimer le montant¹ €
(compte 606 du PCG)

¹ Déduire les rabais, remises et ristournes (compte 6096) mais intégrer la TICPE récupérable

2. Sous-traitance incorporée

Avez-vous confié en sous-traitance des études ou des prestations de services, des achats de matériel, d'équipement ou des travaux que vous avez ensuite incorporés directement dans votre production ?

Non

Oui Veuillez en estimer le montant **XIV2SSTR** €
(comptes 604 et 605 du PCG)

Ce montant doit être égal à la somme des cases

V2ISSTR + V2IISTR + V2IISSTR du cadre Répartition du chiffre d'affaires

dont : études ou prestations de services incorporées aux ouvrages et produits €
(compte 604 du PCG)

dont rétrocédées à des confrères €
(partie du compte 604 du PCG)

SPECIMEN



**3. Dépenses professionnelles particulières**

Veillez déclarer les montants en euros de vos dépenses professionnelles particulières.



Les dépenses à renseigner ci-dessous font généralement partie des charges enregistrées aux comptes 60, 61, 62 et 65 du Plan comptable général.

Nature des dépenses professionnelles		Montant
Achats de terrains pour la revente	1410	<input type="text"/>
Achats de bâtiments pour la revente	1420	<input type="text"/>
Achats de travaux de construction pour la revente	1430	<input type="text"/>

XV - VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE**1. Temps consacré à ce questionnaire**

Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête

(recherche des données + remplissage du questionnaire) ?.....

H H M M

2. Vos commentaires

Merci pour votre collaboration

SPECIMEN



SPECIMEN

